

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La MRC de Kamouraska maintient ses services à distance

Saint-Pascal, le 8 janvier 2021 – Suite au confinement et au couvre-feu annoncés cette semaine par le gouvernement du Québec, la MRC de Kamouraska informe la population du maintien, à distance, de l'ensemble de ses services.

La fermeture au public du centre administratif de la MRC (Édifice Claude-Bécharde de Saint-Pascal) est prolongée jusqu'à nouvel ordre.

À compter de lundi 11 janvier 2021, la majorité des employés de la MRC travailleront à distance. Ils demeurent joignables par téléphone et courriel afin d'assurer le service à la population et aux municipalités.

Pour contacter la MRC de Kamouraska :

- Par téléphone : 418 492-1660
- Par courriel : accueil@mrckamouraska.com

Pour consulter le répertoire des employés de la MRC de Kamouraska :
<https://www.mrckamouraska.com/repertoire.php>

Mesures d'aide pour les entreprises

La MRC de Kamouraska continue d'offrir son Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAU-PME) qui permet de consentir des prêts d'un montant maximum de 50 000 \$ pour soutenir les besoins de fonds de roulement afin que les PME soient en mesure de maintenir, de consolider ou de relancer leurs activités. Afin d'appuyer les entreprises devant cesser en totalité ou en partie leurs activités parce qu'elles sont situées en zone rouge, un nouveau volet vient d'être ajouté au PAU-PME, dont une partie non remboursable permettant de couvrir les frais fixes admissibles.

« Dans le contexte actuel, toute l'équipe de la MRC de Kamouraska travaille fort pour assurer la continuité et la qualité des services offerts à la population. Malgré les adaptations nécessaires, l'équipe de la MRC est plus que jamais présente pour répondre aux besoins des Kamouraskois.es. » affirme M. Jean Lachance, directeur général de la MRC de Kamouraska.

Séances de conseil virtuelles

Les séances de conseil de la MRC de Kamouraska se poursuivent par vidéoconférence et

à huis clos. Les citoyens sont invités à faire parvenir leurs questions aux élus dans le cadre de ces séances par courriel à accueil@mrckamouraska.com.

Les enregistrements audios des séances du conseil sont disponibles sur <https://mrckamouraska.com/conseil.php>

Reprise de la cellule d'intervention COVID-19

En réaction à l'annonce du confinement et du couvre-feu, la direction de la MRC de Kamouraska a relancé, ce jeudi 7 janvier, sa cellule d'intervention COVID-19. Cette rencontre virtuelle a été l'occasion d'informer les élu.e.s des 17 municipalités du Kamouraska des discussions qui se tiennent au niveau régional en lien avec la situation sanitaire, et de leur permettre d'échanger directement avec les représentants locaux de la Sûreté du Québec et du CISSS.

Pour finir, mentionnons que la population est invitée à suivre la [page Facebook de la MRC de Kamouraska](#) pour suivre l'évolution de la situation.

- 30 -

Contact presse :

Manon Weber, Coordonnatrice aux communications et au marketing
Promotion Kamouraska
418 492-1660, poste 253 | Cell : 514 743-9956
communication@promotionkamouraska.com